



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83
Portable : 06 84 48 86 22
Email : cgt@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : cgt cdgard

Nîmes, le 6 Novembre 2019

Monsieur le Président du Conseil départemental,

La CGT, demeure déterminée à combattre la politique antisociale et autoritaire du gouvernement actuel. Plus de 20 fédérations CGT appellent à la grève pour le 5 décembre dont la FD des services publics.

Avec les agents, nous portons les revendications suivantes :

► La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement :

La CGT demande de maintenir et développer le régime de retraite solidaire :

- En maintenant le régime par répartition et le confortant.
- En arrêtant la casse du service public.
- En impulsant une véritable politique industrielle pour créer de l'emploi, avec des salariés formés et payés justement.
- En respectant l'égalité salariale Femme/Homme.
- ► L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » :
 - Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
 - Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;

- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
 - Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
 - L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;

Pour ces raisons, La CGT appelle tous les agents du Département à se mobiliser pour que nos élus Départementaux œuvrent à maintenir un service public de qualité pour les Gardois et des conditions de travail honorables pour les agents.

Dans ce cadre nous déposons un préavis de grève reconductible conformément aux dispositions de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, des articles L2512-1 à L2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics à compter du **jeudi 5 décembre 2019 0 h.**

Nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gard, nos sincères salutations.

Pour Le syndicat CGT,
Odile Caillol
Claire Morvant